



FTN, piscine Tipaerui, Blvd Reine Pomare IV – PAPEETE
(Bureau INFP à l'entrée de la piscine)

☎ 89 53 03 77 ou 89 42 04 10
BP 1794 – 98713 PAPEETE

Email : melisa.infp@gmail.com
Email : infp.ftn@gmail.com

FORMATION AU B.P.P. G.A.P.P.N.

BREVET PROFESSIONNEL POLYNESIEN
DE GUIDE D'ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

MENTION ACTIVITES LAGONAIRES

du 23/12/19 au 9/07/20 à Moorea

DOSSIER DE CANDIDATURE*

Inscriptions : du 2 au 30 septembre 2019

Photo

*Les éléments de ce dossier serviront de base à l'entretien avec le jury lors de la sélection.

<input type="checkbox"/> Madame		<input type="checkbox"/> Monsieur	
NOM :		EPOUSE :	
Prénom(s) :		Nationalité :	
Né(e) le :		à :	
Commune et île de résidence :		☎ :	
e-mail :			
Adresse courrier :			

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

ATTENTION ! Le dossier doit être déposé COMPLET.

- Photo d'identité récente, à coller sur cette page
- Photocopie d'une pièce d'identité avec photo, en cours de validité (Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire)
- Pour les moins de 25 ans** : photocopie du certificat de participation à la JDC (journée défense et citoyenneté) ou certificat individuel d'exemption
- Certificat médical de moins d'un an** à la date de l'entrée en formation, de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités aquatiques et nautiques (hors plongée subaquatique)
- Attestation de réussite d'un 100 mètres nage libre départ plongé**, comprenant la remontée en surface d'un objet immergé à une profondeur de 1,80 à 2 mètres, effectué dans un temps égal ou inférieur à 2 minutes 30 secondes, datant de moins d'un an à la date de clôture des inscriptions à la formation, délivrée par un maître-nageur sauveteur ou titulaire du BNSSA
- Curriculum vitae
- Photocopie de vos diplômes (professionnels ou non)
- 2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur, libellées à votre adresse
- Si vous êtes demandeur d'emploi : attestation du S.E.F.I.
- Candidat justifiant d'un handicap sensoriel ou moteur** : avis d'un médecin du sport sur votre aptitude à participer aux exigences préalables, à la formation et aux épreuves de certification, aménagées ou non, et à encadrer un public en toute sécurité
- 5000 F CFP pour la participation aux épreuves de sélection

**DOSSIER A TRANSMETTRE
AU PLUS TARD LE 30 SEPTEMBRE
2019 AVANT 12H00**

sur place

FTN, piscine Tipaerui, Blvd Reine Pomare IV – PAPEETE
(Bureau INFP à l'entrée de la piscine)

par voie postale

Fédération Tahitienne de Natation
BP 1794 – 98713 PAPEETE

CADRE RESERVE A L'ORGANISME DE FORMATION		
Réception du dossier		Pièces vérifiées et dossier certifié conforme
Le :	Par :	Signature du dirigeant de l'O.F.

CADRE RESERVE A L'I.N.F.P.	
Date de réception du dossier :	Identité de l'agent instructeur
<input type="checkbox"/> DOSSIER CONFORME	
<input type="checkbox"/> DOSSIER NON CONFORME MOTIF :	

Votre situation personnelle

En couple

Célibataire

Nombre d'enfants à charge :

Age(s) :

Moyen de déplacement pendant la formation :

Voiture

Scooter

Vélo

Truck

Disposez-vous d'un hébergement sur l'île (Moorea) ?

NON

OUI

Auriez-vous la disponibilité nécessaire pour participer à toute la formation ?

OUI

NON

Votre situation professionnelle

Aujourd'hui, vous êtes :

Salarié(e)

Activité exercée : _____

Depuis combien de temps ? _____

Type de contrat (CDD, CDI, ...) : _____

Temps complet

Temps partiel - Nombre d'heures par semaine : _____

Employeur : _____

Prestataire de services

Nature des activités : _____

Depuis (mois/année) : _____ Nombre d'heures par semaine, en moyenne : _____

A la recherche d'un emploi

Depuis combien de temps ? _____

Emploi recherché : _____

Etes-vous inscrit(e) au SEFI ? NON OUI - Depuis quand ? _____

Autre situation - Précisez :

Si vous êtes admis(e) en formation, quelle sera votre situation :

Salarié(e) en formation

Demandeur d'emploi

Autre situation - Précisez :

Votre niveau d'études ou de formation et vos diplômes

Joindre les photocopies des diplômes

Niveau scolaire ou universitaire

Dernière classe suivie :

Année :

Dernier diplôme scolaire ou universitaire obtenu :

Année :

Autre diplôme scolaire ou universitaire :

Année :

Diplômes permettant la conduite de bateaux à moteur

Permis mer côtier

Année :

Autre - Précisez (CPL, permis hauturier) :

Année :

Diplômes ou qualifications en secourisme (AFPS, PSC1, AFCPSAM, PSE1, ...)

Précisez :

Année :

Précisez :

Année :

Précisez :

Année :

Diplômes ou qualifications, professionnelles ou non, en relation avec les activités aquatiques ou nautiques
(B.S.A., ACPASRA, brevets fédéraux, ...)

Précisez :

Année :

Précisez :

Année :

Autres diplômes ou qualifications, professionnelles ou non

Précisez :

Année :

Précisez :

Année :

**Votre expérience dans le domaine des activités aquatiques ou nautiques
(pêche, snorkeling, va'a, jet-ski, kayak, SUP)**

En tant que pratiquant :

En tant qu'animateur :

Vos motivations pour participer à cette formation

Pourquoi vous inscrivez-vous à cette formation ? L'obtention de ce diplôme correspond-il à un projet professionnel ? Lequel ? **(vous pouvez répondre sur papier libre)**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis,

Fait à _____, le _____

(Signature du candidat)

ATTESTATION DE NATATION

Exigée pour l'inscription à la formation au **Brevet Professionnel Polynésien de Guide d'Activités Physiques de Pleine Nature, mention « Activités lagunaires »**

Je soussigné(e) : _____

Titulaire du diplôme : _____

Numéro du diplôme : _____

atteste que Mme, M : _____

né(e) le _____

demeurant à _____

a réussi le test d'un 100 mètres nage libre départ plongé, comprenant la remontée en surface d'un objet immergé à une profondeur de 1,80 à 2 mètres, effectué dans un temps égal ou inférieur à 2 minutes 30 secondes.

L'attestation :

- ✓ doit être datée de moins d'un an à la date de clôture des inscriptions à la formation
- ✓ peut être délivrée soit par un maître-nageur sauveteur ou par un titulaire du BNSSA

Fait à _____, le _____

Signature et cachet

CERTIFICAT MEDICAL

Exigé pour l'inscription à la formation au **Brevet Professionnel Polynésien de Guide d'Activités Physiques de Pleine Nature, mention « Activités lagunaires »**

Je soussigné(e), Docteur_____

certifie que_____

né(e) le_____ à _____

demeurant à_____

ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique des activités suivantes :

- la randonnée aquatique ou « snorkeling » ;
- la marche en bande littorale ;
- la pêche ;
- le kayak ;
- le stand up paddle ;
- le va'a ;
- le scooter des mers ou jet-ski.

Fait à_____, le_____

Signature et cachet



FTN, piscine Tipaerui, Blvd Reine Pomare IV – PAPEETE

(Bureau INFP à l'entrée de la piscine)

☎ 89 53 03 77 ou 89 42 04 10

BP 1794 – 98713 PAPEETE

Email : melisa.infp@gmail.com

Email : infp.ftn@gmail.com

Formation au B.P.P. G.A.P.P.N.
Brevet Professionnel Polynésien de Guide d'Activités Physiques de Pleine Nature
mention « Activités lagunaires »
du 23 décembre 2019 au 9 février 2020
à Moorea

PRESENTATION

Le diplôme

Le Brevet Professionnel Polynésien de Guide d'Activités Physiques de Pleine Nature ou B.P.P. G.A.P.P.N., est un diplôme professionnel, créé par la Polynésie Française par arrêté le 28 septembre 2017. Il est classé de niveau IV (Baccalauréat).

La possession du diplôme atteste pour son titulaire « l'aptitude et la qualification générale à encadrer et animer, auprès de tout public, en autonomie et à titre professionnel, une activité physique de pleine nature dans un objectif de découverte du milieu naturel de la Polynésie française ».

Le titulaire de **la mention « Activités lagunaires » du B.P.P. G.A.P.P.N.** intervient, dans le respect des réglementations en vigueur, sur les activités physiques suivantes :

- la randonnée aquatique ou « snorkeling »
- la marche en bande littorale
- la pêche
- le kayak
- le stand up paddle
- le va'a
- le scooter des mers ou jet-ski

Le métier

Le guide :

- ⇒ transmet des informations sur son milieu d'intervention : la faune, la flore, ses écosystèmes, le milieu naturel et la culture polynésienne ;
- ⇒ transmet des informations générales sur la Polynésie française : son histoire et sa géographie, son organisation administrative et politique, son économie et sa société, ses arts et traditions ;
- ⇒ participe à la préservation de l'environnement en sensibilisant le public et en lui faisant adopter un comportement éco-responsable ;
- ⇒ accueille et informe la clientèle ;
- ⇒ participe à l'organisation et à la gestion des activités ;
- ⇒ participe à la gestion du matériel et des équipements en assurant notamment l'entretien des sites d'activités.

Le guide exerce principalement son activité au sein d'entreprises du secteur marchand, spécialisées dans l'organisation de prestations de découverte du milieu naturel, ou de structures accueillant des touristes. Il peut également travailler pour des structures associatives.

Public ciblé

Cette formation est organisée pour **20 stagiaires au plus**.

La formation vise 3 publics :

- des demandeurs d'emploi qui ont une véritable motivation pour le métier de guide du lagon, dans la limite de 12 places ;
- des professionnels qui exercent déjà le métier mais sans qualification requise ;
- des personnes en situation d'emploi dans un domaine différent ayant un projet de reconversion professionnelle dans le métier de guide d'activités lagonaires.

Les conditions d'accès

Pour l'entrée en formation :

- Être âgé de 18 ans au moins le jour de l'examen
- Être en possession :
 - ✓ d'une attestation de réussite d'un 100 mètres nage libre
 - ✓ d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités de la mention
- Déposer son dossier d'inscription dans les délais
- Être admis aux épreuves de sélection

Pour accéder à l'examen :

- Être titulaire (Cf. page 4 pour les candidats ne répondant pas aux exigences à l'entrée en formation décrites ci-dessous*) :
 - ✓ du permis côtier ou d'un titre équivalent ou supérieur
 - ✓ du certificat restreint de radiotéléphoniste

La sélection à l'entrée en formation – 7 et 8 octobre 2019 à Moorea

Les épreuves de sélection sont conçues de manière à opérer **un classement des candidats**. Elles ont pour objectifs de retenir les candidats les plus aptes et les plus motivés.

La sélection comporte **2 épreuves** :

Epreuve physique/écrite (sur 20 points) :

Nature de l'épreuve des tests techniques :

- N°1 : Parcours chronométré de 200 mètres avec palmes, masque et tuba en lagon (prévoir son matériel personnel).
- N°2 : Parcours chronométré de 400 mètres en stand up paddle en position debout à l'aide d'une pagaie (possibilité d'utiliser son matériel personnel).

Une note sur 5 points par test sera attribuée au candidat en fonction de son aisance à réaliser les 2 parcours imposés, soit un total de 10 points.

Une note supplémentaire sur 5 points sera attribuée en fonction du cumul des 2 temps réalisés lors des 2 tests.

Objectifs de l'épreuve : évaluer la condition physique et la volonté du candidat.

Nature de l'épreuve du test écrit :

- N°3 : Test écrit composé de 5 questions liées au métier et au secteur professionnel du guide d'activités lagonaires.

Une note sur 5 points sera attribuée au candidat en fonction de son aisance à rédiger un écrit et mettre en forme des idées simples.

Durée de l'écrit : 1 heure au plus.

Objectifs de l'épreuve : vérifier à minima les capacités du candidat à suivre une formation de niveau IV.

- **Entretien individuel de motivation avec le jury (sur 20 points) :**

Nature de l'épreuve : l'entretien est conduit à partir du dossier d'inscription du candidat en présence de membres du jury et sur la base d'une grille d'évaluation.

Une note sur 20 points sera attribuée au candidat.

Durée de l'entretien : 30 minutes au plus.

Objectifs de l'entretien : vérifier l'aptitude du candidat à participer à la formation, s'assurer de la cohérence entre la formation et son projet professionnel.

Le classement des candidats est établi en fonction de la note obtenue à l'épreuve physique/écrite et à l'entretien. Les 20 premiers candidats sont admis en formation. Les autres candidats ayant satisfaits aux épreuves de sélection figurent sur une liste complémentaire, en cas de désistement.

Le positionnement – 9 et 10 octobre 2019 à Moorea

Le positionnement a pour objectif de situer le candidat par rapport au référentiel du diplôme afin d'établir **un parcours individualisé de formation.**

A l'issue du positionnement, l'I.N.F.P. conseille au candidat :

- soit de suivre la formation dans son intégralité ;
- soit d'être **allégé** d'une partie de la formation, ce qui ne dispense pas des épreuves de certification.

La programmation de la formation

La formation est organisée **en alternance** et **dure 29 semaines à temps complet.**

Elle comprend **778 heures** :

- des journées de cours en centre de formation, comprenant de la théorie et de la pratique (491 heures)
- des journées de stage en situation, dans des centres d'activités lagunaires, sous l'autorité d'un tuteur de stage (287 heures)

La formation est programmée **du 23 décembre 2019 au 8 juillet 2020.**

Une journée « entrée en formation » aura lieu le **mercredi 13 novembre.**

Les contenus de formation

La formation organisée par l'I.N.F.P. est structurée autour de **5 Unités de formation (U.F.)** :

- UF1 Communication et participation au fonctionnement de la structure
- UF2 Organisation des activités lagunaires
- UF3 Réglementation et sécurité du pratiquant
- UF4 Encadrement des activités lagunaires
- UF5 Connaissance de l'environnement

Les unités capitalisables (U.C.)

Le diplôme s'obtient par capitalisation de **6 unités capitalisables constitutives du diplôme** :

EPREUVE 1	UC1 EC de communiquer avec la clientèle
	UC5 EC d'encadrer une excursion dans la mention
	UC6 EC de faire découvrir l'environnement naturel dans la mention
EPREUVE 2	UC2 EC de participer au fonctionnement de la structure
	UC3 EC d'organiser une excursion
EPREUVE 3	UC4 EC de maîtriser les connaissances, les techniques et le matériel nécessaires à la conduite de l'activité dans la mention

Les **U.C. 1, 2 et 3** sont transversales à tous les B.P.P. G.A.P.P.N.

Les **U.C. 4, 5 et 6** sont spécifiques à la mention « Activités lagunaires »

Les évaluations sont organisées en cours de formation ; il n'y a pas d'examen final.

Le diplôme est également **accessible par la V.A.E.** (Validation des Acquis de l'Expérience). Les candidats souhaitant obtenir le diplôme par la V.A.E. doivent déposer leur dossier au bureau des formations et des certifications de la direction de la jeunesse et des sports.

Coût de formation

Frais de participation aux épreuves de sélection à l'entrée en formation = **5 000 F**

Frais de formation : **900 F de l'heure de cours**, soit **441 900 F** par stagiaire pour un parcours complet

Le coût définitif est calculé à l'issue du positionnement, une fois le parcours individualisé de formation établi.

Les modalités de financement :

1. Stagiaire salarié

Facturation de l'intégralité des coûts de formation, soit à l'employeur, soit à l'intéressé.

Pour information, le Fond paritaire de gestion (FPG) peut prendre en charge tout ou partie des frais de formation des salariés du privé.

2. Stagiaire patenté

Facturation de 100 % des coûts de formation à l'intéressé, au prorata des heures de formation identifiées lors du positionnement, une fois le parcours individualisé de formation établi.

3. Demandeur d'emploi, résident permanent en P.F.

Prise en charge des coûts de formation à hauteur de plus de 100 % par le S.E.F.I.

Mise en place du dispositif d'accompagnement **C.A.E. Professionnel** dans la limite de 12 demandeurs d'emploi

⇒ se rapprocher auprès du SEFI (40 46 12 70)

4. Autres situations : traitement au cas par cas

Informations pratiques

Formation au Certificat de Pilote Lagonaire (C.P.L.) :

***Une formation au C.P.L. à Moorea** est proposée aux stagiaires en amont, pour répondre aux exigences à l'accès à l'examen du B.P.P. G.A.P.P.N mention « Activités lagonaires » soit être titulaire :

- ✓ du permis côtier ou d'un titre équivalent ou supérieur
- ✓ du certificat restreint de radiotéléphoniste

La formation au C.P.L. est programmée **du 14 novembre 2019 au 20 décembre 2019 à Moorea.**

Coût de formation du C.P.L. :

- **Stagiaires demandeurs d'emploi du S.E.F.I.** (sous dispositif d'accompagnement C.A.E. Professionnel) : prise en charge à 100% par le S.E.F.I.
- **Autres stagiaires** : 150 000 F facturé à l'intéressé

Inscriptions :

Date limite d'inscription : 30 septembre 2019 avant 12h00

Dossier à retirer :

- ⇒ à la Fédération Tahitienne de Natation (bureau INFP)
- ⇒ à télécharger sur tahiti.ffnatation.fr (rubriques « les dossiers », « formation & ERFAN »)
- ⇒ au SEFI (40 46 12 70)

Puis à déposer :

- ⇒ au bureau INFP (FTN, piscine Tipaerui) **ou à renvoyer** BP 1794 – 98713 PAPEETE
- ⇒ au SEFI [pour les demandeurs d'emploi](#)

Renseignements et inscriptions

FTN, piscine Tipaerui, Blvd Reine Pomare IV – PAPEETE
(Bureau INFP à l'entrée de la piscine)

☎ 89 53 03 77 ou 89 42 04 10

BP 1794 – 98713 PAPEETE

Email : melisa.infp@gmail.com

Email : infp.ftn@gmail.com

***Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter la formation si le minimum de participants requis n'est pas atteint.**